

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/11/14

Recu en Préfecture le : 27/11/14

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 novembre 2014 D-2014/629

Aujourd'hui 24 novembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine **BOUILHET**

Monsieur Marik FETOUH (présent jusqu'à 17h00), Madame Nathalie DELATTRE (présente jusqu'à 16h00), Madame Mylène VILLANOVE (présente jusqu'à 17h00), Monsieur Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)

Excusés:

Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE

Maintenance et évolution du logiciel PANORAMA E2. Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territoire, la Ville de Bordeaux s'est fixé l'objectif de rationaliser les dépenses liées au patrimoine bâti et plus largement aux espaces verts et aux espaces publics et s'est engagée dans une politique d'optimisation du fonctionnement des équipements techniques (installations de chauffage, de ventilation, ascenseur, cuisines, SSI, ect), et du suivi et contrôle de ses dépenses et recettes d'eau et d'énergies (photovoltaïque)

Ainsi, suite à une consultation lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, la Ville de BORDEAUX a conclu le 19 novembre 2010 avec la société CODRA le marché n° M10-0423 ayant pour objet la fourniture et la mise en œuvre de solutions de supervision des installations techniques des bâtiments via le logiciel PANORAMA E2.

Le nombre de sites supervisés par cet outil est depuis en augmentation.

Afin de garantir le bon fonctionnement, la pérennité du système et la poursuite de son extension, la Ville de Bordeaux souhaite conclure avec la société CODRA, au titre des droits exclusifs qu'elle détient, un marché négocié sans mise en concurrence ni publicité préalables dont l'objet est :

- la maintenance corrective et évolutive du logiciel PANORAMA E2,
- la fournitures et la mise en œuvre de modules complémentaires,
- des prestations d'expertise, de conseil et de formations des gestionnaires.

Ce marché à bons de commande sera conclu sans montant minimum ni maximum pour une durée de un an à compter de sa notification. Il pourra être renouvelé trois fois par tacite reconduction

Le montant annuel de la maintenance est estimé à 35.000 euros TTC.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché précité avec la société PGS Prodware, conformément aux articles 35-II-8^e et 77 du Code des Marchés Publics.

Les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants, rubrique 020 (administration générale), articles 2031, 2051,, 2183, 611, 6156, 6184 et 617.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,